

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt six, le cinq février, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Parc des Expositions Route de Mâcon - 71120 CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 30 janvier 2026.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2026\_009 - ADMINISTRATION GENERALE CONVENTION DE GESTION TERRAIN MULTISPORT DE LA COMMUNE DE PARAY- LE-MONIAL - AVENANT N°1**

Dans le cadre du transfert de la compétence « aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs de proximité de type agorespace, terrains multisports, frontons ainsi que l'aire de jeux de Prizy » à la CCLGC, les communes membres de la Communauté de communes Le Grand Charolais mettent à disposition leurs terrains multisports.

Conformément à l'article L.5214-16-1 du Code général des collectivités territoriales, les communautés de communes et leurs communes membres peuvent conclure des conventions par lesquelles l'une d'elles confie à l'autre la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions.

Dans un souci de bonne gestion et de continuité du service public, une convention de gestion partagée a été conclue avec la commune de Paray-le-Monial afin que les services municipaux puissent participer à la gestion des équipements objets du transfert de compétence dans un souci de mutualisation des moyens.

Des travaux de réhabilitation du terrain multisports de la commune de Paray-le-Monial ont été réalisés.

Il convient donc de formaliser un avenant n°1 à la présente convention afin d'identifier les nouveaux équipements réalisés pour leur gestion et leur entretien.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5214-16-1,

Vu la convention de gestion du terrain multisports conclu avec la commune de Paray-le-Monial,

Considérant les travaux de réhabilitation du terrain multisports réalisés par la Communauté de Communes Le Grand Charolais,

Considérant la nécessité de formaliser un avenant n°1 à la convention de gestion précitée,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 10 janvier 2026,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 24 janvier 2026,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand  
Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

### **DÉCIDE**

- **D'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention de gestion du terrain multisports à intervenir avec la commune de Paray-le-Monial jointe en annexe,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer l'avenant et à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

|                                               |                                                         |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Nombre de conseillers en exercice : 74</b> | <b>Secrétariat de séance assuré par : Paul DUMONTET</b> |
| <b>Membres présents à la séance : 55</b>      | <b>Votants : 66</b>                                     |

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Laurent MANSON, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, ÉRIC NAGRAL, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, Elodie HENRY, Patrick PAGÈS, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

Pierre BERTHIER à Edith TERRIER, André ACCARY à Michel TRAVELY, Catherine CLERGUÉ à Gérald GORDAT, Céline BIJON à Anne-Thérèse BLANCHARD, Guillaume CHAUVEAU à David BÊME, Thierry DESJOURS à Chantal CHAPPUIS, Cédric FRADET à Nicole GEORGES, Fabien GENET à Magali DUCROISET, Aurore PERRIER à Patrick BOUILLON, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Emmanuel REY à Paul DUMONTET

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Louis ACCARY, Stéphanie BOULOT, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Jean-Marc NESME, Bernard PLET

Ont signé au registre les membres présents  
 Fait et délibéré en séance, le 5 février 2026  
 Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**